



Besoin d'aide pour les démarches à la préfecture

Par **kikidu92**, le **09/06/2009** à **23:03**

Bonjour a tous,

j'ai vraiment besoin d'aide. Mon mari et moi sommes mariés depuis Decembre 2007 puis nous avons fait les démarches de regularisation en juin 2008 et apres multiples relance et allez-retour a la prefecture il a obtenu en fevrier 2009 un récépissé de 3 mois avec autorisation de travail. Depuis cette date il n'a toujours pas de rendez-vous a l'ANAEM parce ce la prefecture n'a toujours pas envoyé le dossier. Pourquoi? on ne nous le dit pas! juste que c'est normale que cela met autant de temps! sauf que ça fait 5 mois que le dossier dort a la prefecture! Jusqu'a present on à pris sur nous et avons été très patient d'autant plus qu'il ne manque aucun élément sur notre dossier , mais recement la mere de mon mari au maroc (je suis française d'origine marocaine et mon mari est marocain) est tombé gravement malade et il souhaiterai lui rendre visite. Peut-il se rendre au maroc sans probleme ou est-ce qu'il faut un Visa retour? Si on fait la demande de ce Visa et qu'il nous est refusé que peut-on faire d'autre pour qu'il puisse s'y rendre quand même? Est ce qu'il est possible d'obtenir ce Visa sans passer la visite a l'ANAEM? De plus on m'a parlé d'un article de loi qui dit que le récépissé est considéré comme un titre de sejour quelqu'un le connait-il? Et dernier question , comment accélérer cette procedure qui nous pourris la vie car mon mari avec son récépissé a du mal a trouver du travail?

Merci beaucoup pour l'aide que vous m'apporterez.